

# LA GAZETTE DU MILITANT

Bulletin d'information trimestriel de l'Union Départementale Force Ouvrière du Gers. Mars 2015 n°1 : 0,80 centimes

## La **FOR**ce de l'**inFO**

### Sommaire

Fonctionnement de l'UDFO 32	2
Le CESER : A quoi ça sert ?	3
Formation syndicale	4
FO : Artisan de vos droits	5
MACIF Assureur Militant	6
La page de l'AFOC 32	7
49-3 contre 9-4 !	8
Congrès Confédéral de Tours février 2015	9
Congrès Confédéral de Tours février 2015	10
Congrès Confédéral de Tours février 2015	11
Le coin des retraités	12

### Edito

*Cher(e)s camarades,*  
**Depuis 2008** : - nous FORCE OUVRIERE, disons que ce n'est pas aux salariés de payer la crise !  
- quel que soit le pouvoir en place, ce sont les salariés qui font les frais des politiques d'austérité mises en œuvre.

*L'année 2015 n'y fait pas exception, bien au contraire, elle a vu se multiplier les plans sociaux ainsi que les conflits dans le département. Une nouvelle réforme des retraites a été mise en place et on nous annonce déjà de nouvelles exonérations de charges pour les entreprises en 2015 !*

*Et pourtant, si le MEDEF ne cesse de fustiger le coût de travail ou le poids des charges sociales, il a gardé le silence devant les retraites « chapeau » des patrons du CAC 40, représentantes à elles seules un pourcentage de la masse salariale non négligeable.*

*Comment comprendre, et cela malgré de nombreuses mobilisations, que nos camarades de Jeld Wen ou de la Base Intermarché n'ont obtenu, pour la plupart d'entre eux que le minimum conventionnel, alors que leurs entreprises engrangent des profits records. Ces profits sont-ils uniquement réservés aux actionnaires ?*

*Faut-il rappeler que la part des salaires n'a cessé de diminuer de même que celle consacrée aux investissements alors que la part consacrée à la rémunération des actionnaires n'a cessé de croître. En 2015, sachons nous mobiliser pour que les lignes bougent, et faire valoir nos justes revendications.*

*La mobilisation et le taux de grévistes du 9 avril 2015, n'a fait que confirmer la colère de tous les salariés de notre département (voir page 4).*

**Christian HOURIEZ**  
Secrétaire général

#### Publication trimestrielle

##### Directeur de la publication

Christian HOURIEZ

##### Equipe rédactionnelle.

Nicole DAUBA

Evelyne DUPOUY

Floréal JORDAN

Régis MARCOU

Jocelyne SCHERMACK

UDFO 32

4 passage Tourterelle

32000 AUCH

Tél : 05.62.05.57.04

Mail : [udfogers@gmail.com](mailto:udfogers@gmail.com)

Site : <http://32.force-ouvriere.org/>

**Crédit Mutuel**  
**LA banque à qui parler**  
[www.creditmutuel.com](http://www.creditmutuel.com)

## Fonctionnement de l' Union Départementale FO 32

**Membres de la Commission exécutive****(En gras : Les membres du bureau )**

ASTAU Marie Claude

**AUPEST Lionel**

BORDENEUVE François

**CHARRIE Franck**

CLAVAUD Dominique

DAGUZAN Jackie

DEHEZ Philippe

DESENLIS Benoît

DUCOURTIEUX Michel

DUPORT Franck

**DUPOUY Evelyne**

FABRE Yves Alain

FERGELOT Thierry

**FILLET Pierre****HOURIEZ Christian****JORDAN Floréal****LOUBET Isabelle**

MIGLIORINI Hélène

MIGLIORINI Jean Marc

MINISSIER Brigitte

PAILLE Philippe

RIVIERE Evelyne

SACAROT Jacques

SAHUGUEDE Jean Charles

SAINT LUC Thierry

# Broc & Troc



## — Dépôt / Vente —

Vendez ou achetez vos meubles,  
bibelots, articles ménagers...

Modernes ou anciens

## — Dépôt gratuit —

### Heures d'ouverture :

Lundi-Mardi de 14 h à 19 h  
Mercredi-Jeudi-Vendredi-Samedi  
10 h 30 / 12 h et 14 h / 19 h  
Fermé les jours fériés et le Dimanche



# SINGER®

CONFORT MENAGER

- CHOIX DE MACHINES À COUDRE à partir de 200€
- CONSEIL PERSONNALISÉ
- MERCERIE
- LAINE PLASSARD
- NETTOYAGE, REPASSAGE
- SAV TOUTES MARQUES

R.N. 21 - PREIGNAN - Tél. 05 62 65 57 12

12, rue Gambetta - AUCH  
Tél. 05 62 05 08 65

**La Force de l' inFO****Le CESER : A quoi ça sert ?**

Le conseil économique, social et environnemental régional (CESER) est une **assemblée consultative représentant les "forces vives" de la région.**

Il remplit une **mission de consultation** auprès des instances politiques de la région. Il ne prend aucune décision mais émet des avis, par lesquels il participe à l'administration de la région.

Chaque CESER est composé de quatre "collèges" représentant **quatre catégories socioprofessionnelles** :

- les entreprises et activités non salariées.
- les organisations syndicales de salariés.
- les organismes et associations participant à la vie collective de la région.
- des personnalités qualifiées participant au développement régional.

***Le nombre des membres d'un CESER varie selon les régions. Les membres sont désignés (et non élus) pour six ans renouvelables.***

Il est obligatoirement saisi pour donner son avis, avant leur examen par le Conseil Régional, sur des documents relatifs :

- A la préparation et à l'exécution dans la Région du plan de la nation.
- Au projet de plan de la région et à son bilan annuel d'exécution, ainsi qu'à tout document de planification et aux schémas directeurs.
- Aux différents documents budgétaires de la région.
- Aux orientations générales dans les domaines sur lesquels le Conseil Régional est appelé à délibérer.
- Aux schémas régionaux d'aménagement et de développement du territoire.

***Des demandes d'avis sur des projets économiques, sociaux, culturels ou environnementaux intéressant la Région peuvent lui être adressées par le Président du Conseil Régional.***

***Le CESER peut aussi, de sa propre initiative s'autosaisir, émettre des avis sur toute question relevant des compétences de la région.***

***L' UDFO du Gers est représentée par Madame Raimond Michèle.***



3 rue Gambetta - 32000 AUCH  
Tél. 05 62 61 07 07 [www.litalien.net](http://www.litalien.net)

**LA CAVE D'ARTAGNAN**

4.rue de la République  
32000 AUCH  
Tél.05 62 07 64 30

La **Force** de l' **inFO****FORMATION DES MILITANTS 2015**

Le premier stage 2015 « découverte et moyens d' actions du syndicat » s'est déroulé dans les locaux de l'Union Départementale du 23 au 27 février 2015.

**Prochains stages !**

**Du 21 au 25 septembre 2015 :**

**Stage Comité Entreprise**

**Du 2 au 6 novembre 2015 :**

**Découverte et moyens d' Actions du syndicat**



*« L'instruction doit assurer aux hommes, dans tous les âges de la vie, la facilité de conserver leurs connaissances ou d'en acquérir de nouvelles ».*

*Nicolas de Condorcet. 1792*

**Les chiffres à retenir au 30 mars 2015**

**Le SMIC** : Depuis le 1er janvier 2015 : 9,61 € l'heure, soit 1 457,52 € brut par mois pour 151,67 heures.

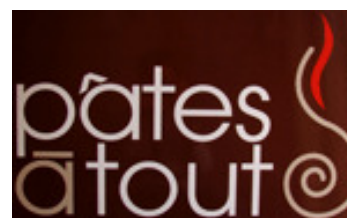
**Fonctionnaires** : Minimum de traitement dans la Fonction Publique depuis le 1er janvier 2013 : 1 430,76 € brut

**Plafond mensuel de la Sécurité Sociale** pour 2015 : 3 170 €

**Allocations familiales** : 2 enfants: 129,35 € / 3 enfants : 295,06 € / par enfant en plus : 165,72 €

**Honoraires médicaux** : 23 € pour les médecins généralistes avec consultation au cabinet.  
25 € pour les médecins spécialistes avec consultation au cabinet.

3 bis, Place de la Liberté  
32100 CONDOM  
Tél: 05 62 68 27 66



**Restaurant**

**Pâtes Fraîches Maison**

**Pâtes à tout**

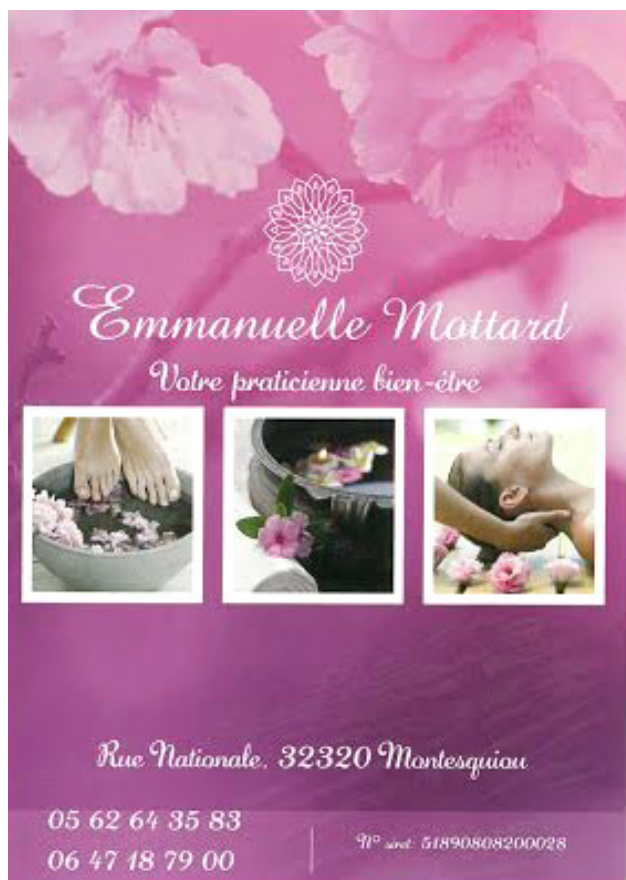
**19 bis rue Marceau**

**32000 AUCH**

Contact :Tel : **05.62.60.21.55**

La **FOR**ce de l'**inFO**

## Le 16 septembre 2015 : FO artisan de vos droits !



*Emmanuelle Mattard*  
Votre praticienne bien-être

Rue Nationale, 32320 Montesquiou

05 62 64 35 83  
06 47 18 79 00

9<sup>ème</sup> arr. 51890808200028



Les salariés des Très Petites Entreprises sont des salariés comme les autres ....**sauf que** :

- Ils sont bien souvent seuls face aux problèmes
- Ne sont pas représentés
- N'ont pas de Délégué du Personnel
- **L'UDFO 32 consacre une journée entière afin de renseigner ces salariés bien souvent oubliés le**

**16 septembre 2015**

**Place Porte Trompette à AUCH (face à l'UD)**



## Elections MSA 2015 : Noms des délégués FO par cantons !

Canton	Délégué élu	Canton	Délégué élu
Aignan	Ars Emmanuelle	Jegun	Bataille Gisèle
Cazaubon	Ribeiro Gisèle	Marcillac	Dauriac René
Cologne	Bonhomme Gérard	Mirande	Ponsin Claude
Condom	Touhé Rumeau Christian	Montréal du Gers	Duffour Michel
Eauze	Grau Jacques	Nogaro	Parro Jean Pierre
Fleurance	Lebegue Nicole	Plaisance du Gers	Aragnouet Mireille
Gimont	Fadelli Serge	Vic Fezensac	Boquel Francine

## Information militante



MACIF : Assureur militant !

Force Ouvrière a souscrit, dans le cadre de son partenariat avec la MACIF, un contrat "**solidarité vie syndicale**" pour protéger ses adhérents victimes d'un accident survenu à l'occasion de leur participation à la vie syndicale et entraînant soit un décès, soit une invalidité permanente, soit des frais de traitement.

Cette protection proposée par la confédération et assurée par la Macif remplit un triple objectif :

- Sécuriser la vie militante
- Permettre aux militants d'exercer leurs activités syndicales dans la sérénité et la sécurité
- Protéger le statut du syndicaliste.

**Cette protection se décline dans 3 principaux contrats :**

**Solidarité vie syndicale** qui garantit les dommages corporels dus à un accident et les dommages au véhicule en fonction des conditions générales du contrat,

**Protection juridique vie professionnelle** qui a pour objet de défendre chaque adhérent FO dans l'exercice de ses activités professionnelles lorsque sa responsabilité est recherchée devant une juridiction pénale, civile ou administrative à la suite d'une faute, d'une négligence ou d'une omission non intentionnelle,

**Responsabilité civile du défenseur juridique** qui a pour but de prendre en charge les conséquences pécuniaires que pourraient supporter les défenseurs juridiques mandatés par l'Organisation lorsqu'ils assistent un adhérent dans le règlement de son litige relevant du droit du travail.

**L' Union Départementale organise une journée d'information MACIF le vendredi 12 juin 2015. Les adhérents Force Ouvrière du Gers y sont conviés.**

**BRASSERIE LE DAROLES**  
 CAFE DAROLES

*Situé en centre ville, à deux pas de la cathédrale, Le Daroles est une brasserie typiquement parisienne en plein coeur de la Gascogne, qui fut d'ailleurs visitée par Stendhal en avril 1838 !*

*Un décor début du siècle, des salons privés ou encore une terrasse à l'ombre des tilleuls fournissent un cadre chaleureux pour la dégustation des spécialités du Sud-Ouest ou des suggestions brasserie.*

*L'accueil groupe peut s'organiser jusqu'à 70 personnes dans un emplacement réservé unique et délimité. Wifi*

**4 place de la Libération - 32000 Auch**  
**Tél/Fax : 05 62 05 00 51**

**ACHAT OR**

Rachat d'OR  
 Débris d'or  
 Or dentaire  
 Bijoux (anciens et modernes)  
 Pièces et Lingots

Bijouterie Joaillerie - **LACOURONNE D'OR**  
 1 rue du Pouy - 32000 AUCH - Tél. 05 62 05 27 57

## La page de l'A.F.O.C 32

# AFOC

Association de Consommateurs

**Permanence juridique**

**Tous les vendredi de 9h à 12h**

**et sur rendez vous**

**Vous êtes surendetté ?**

**Contactez nos  
conseillers !**

**4 passage Tourterelle**

**32000 AUCH**

**Tel : 05 62.05.57.04**

**UN PROBLÈME?**

# AFOC

**CONTACTEZ-NOUS**

**Vous cherchez une location  
auprès des**

**organismes HLM Gersois ?**

**Contactez nos administrateurs !**

## L' article juridique de l' A.F.O.C

Depuis le 8 mars 2015, le détecteur de fumée est obligatoire.

### Comment le choisir ?

Vous pouvez vous le procurer dans les magasins de bricolage, les hypermarchés et également sur Internet. Vérifiez bien la certification CE et / ou la norme NF (EN 14604). Gage de qualité, le respect de cette norme européenne implique que le fabricant a effectué les essais relatifs à la sensibilité des dispositifs, leurs réactions et leurs temps de déclenchement. **Comptez entre 20 et 25 euros pour chaque appareil.**

### Qui doit l' installer ?

L'installation du détecteur incombe au propriétaire du logement lorsque ce dernier l'occupe ou lorsqu'il le loue. Si lors de l'entrée en vigueur de l'obligation d'installation, le locataire a déjà acheté et installé un détecteur de fumée, le propriétaire devra lui rembourser. L'occupant du logement (propriétaire ou locataire) devra veiller à l'entretien, au bon fonctionnement, et assurer le renouvellement du dispositif. Toutefois, l'entretien reste à la charge du propriétaire pour les logements meublés, saisonniers, les logements-foyers ou de fonction.

### Où les placer dans son habitation ?

Dans le couloir menant aux chambres, au plafond, ou à défaut sur le mur, à 15 cm au moins du plafond. En cas de maison à étages, équiper la cage d'escalier, dans sa partie haute (la fumée monte). Pour une meilleure protection, en prévoir un également dans le séjour où la pièce principale. En revanche, ne pas en installer dans la cuisine, la salle de bain ou près d'un système de ventilation.

### Comment l' entretenir ?

Le vérifier une fois par semaine grâce au bouton « test » et le dépoussiérer tous les mois. Quand le détecteur est sous tension, un voyant rouge clignote toutes les 30 secondes. S'il est éteint ou si le bouton test ne déclenche pas l'alarme, vérifier son alimentation. En cas de travaux de peinture, le protéger et surtout ne pas le peindre.

### Le saviez-vous ?

Il existe des détecteurs de fumée pour les personnes malentendantes. Certains modèles envoient des alertes sous forme de faisceaux lumineux; d'autres activent des vibrations dans un appareil placé sous l'oreiller. Enfin, un dernier modèle fournit des sons à basse fréquence (520 Hz environ contre 3000 à 4000 Hz pour les alarmes classiques). La probabilité de réveiller une personne déficiente auditive est sept fois plus élevée qu'avec une alarme classique.

## 49-3 contre 9-4 Une journée de mobilisation « contre l'austérité »



**Le 9 avril : « le Peuple Gersois » manifestait !**

**800 personnes en colère !**

Le Congrès confédéral Force Ouvrière de Tours s'est tenu du 23 au 27 février 2015. Les 4000 militants présents ont appelé à l'unanimité à une journée de grève et de manifestation. Ils ont émis le souhait de faire appel à l'unité syndicale la plus large possible.

Les différentes réformes mises en places par le gouvernement, le Pacte de responsabilité, le Pacte de solidarité, la Loi Macron nous ont amené, non pas un million d'emplois comme promis par le MEDEF, mais de l'austérité et de la pauvreté ! 5,5 millions de salariés au chômage !

*Sur les plans Européen et National l'austérité fait des ravages. Les Gersois ne sont pas épargnés :*

**Castel et Fromaget** : des licenciements en 2014, et les premiers licenciements 2015 ont commencé dès février, d'autres se préparent dès ce mois d'avril.

**Base Intermarché de Lectoure**. Avec le PSE mis en place on nous promettait « le grand soir ». Qu'en est-il aujourd'hui ? que du vent et cette base va fermer en octobre. Les premiers licenciements seront signifiés dès le mois de juin.

**La Comtesse du Barry** ! un plan social avec une délocalisation partielle de l'activité sur Fleurance.

**Jeld Wen à Eauze**. Plan Social sur le site d'Argentré du Plessis en Bretagne. 105 emplois supprimés ! La situation sur Eauze nous pose question : quelle stratégie cette direction « américaine » va mettre en place pour « sauver » les 300 emplois Elusates ?

**Ecocert** .....des salaires de misère pour un travail de Titan

**Nos hôpitaux, nos maisons de retraites** publiques vont mal. **Nous ne comptons plus :**

- Le nombre de suppressions de postes et de lits.
- Le non remplacement des Congés Maladies
- Le nombre d'agents épuisés ayant comme seule réponse : **Restrictions budgétaires.**

**Un autre point noir se dresse à l'horizon :**

Nous le savons tous, la Sécurité Sociale cherche à économiser par tous les moyens (chirurgie ambulatoire, retour à domicile des patients sans hospitalisation, etc.). Une réforme de grande ampleur se prépare et va se mettre en place dans un avenir très proche. Le GHT : Groupement Hospitalier des Territoires. Mais de cela ....personne n'en parle ! Cette énième réforme hospitalière ne présage rien de bon pour les hôpitaux gersois, pour la population et pour la santé des gersois.

**Force Ouvrière prévient :**

*L'Histoire, Notre Histoire devrait ramener ce gouvernement à la raison car attention,*

**Quand le Peuple a faim .... LUI ... perd la raison !**



**Congrès confédéral de Tours****Membres du Bureau Confédéral Force Ouvrière suite au CCN du 7 février 2015**

Jean Claude MAILLY Secrétaire Confédéral	Philippe PIHET Secrétaire confédéral
Anne BALTAZAR Secrétaire confédérale	Didier PORTE Secrétaire confédéral
Michelle BIAGGI Secrétaire confédérale	Patrick PRIVAT Trésorier confédéral
Stéphane LARDY Secrétaire confédéral	Frédéric SOUILLOT Secrétaire confédéral
Jocelyne MARMANDE Secrétaire confédérale	Andrée THOMAS Secrétaire confédérale
Marie-Alice MEDEUF—ANDRIEU Secrétaire confédérale	Yves VEYRIER Secrétaire confédéral
Pascal PAVAGEAU Secrétaire confédéral	

**Membres de la Commission de Contrôle Confédérale**

BASSET Denis	Fédération des Personnels des Services
LAHOZ Jean - Noël	Union Départementale FO de l'Essonne
PERIER Hervé	Fédération FO de la Métallurgie

**sas Cugini**  
David Pérencin  
Boucherie ★ Charcuterie traditionnelle  
GROS ★ DEMI-GROS ★ DETAIL  
Achat direct à la ferme

<b>EAUZE</b> Place de la liberté 05 62 09 71 90	<b>NOGARO</b> Place Jeanne d'Arc 05 62 69 01 65	<b>MONTREAL</b> Rue Aurensan 05 62 29 46 36
---	---	---

Fax 05 62 09 83 53

Bar - Brasserie  
**L'ENVERS!**  
1, rue Camille Desmoulins  
32000 Auch  
Tél. 05 62 63 57 06

**Congrès confédéral de Tours****Membres de la Commission Exécutive Confédérale suite au CCN du 7 février 2015**

<b>BAUSSANT Jocelyne</b>	<b>Union Départementale des Deux Sèvres</b>
<b>BEAUGAS Michel</b>	<b>Union Départementale du Calvados</b>
<b>BERNUS Didier</b>	<b>Fédération FO des Services Publics et de Santé</b>
<b>BONNAL Jean Luc</b>	<b>Union Départementale du Vaucluse</b>
<b>CAMBOU Serge</b>	<b>Union Départementale de la Haute Garonne</b>
<b>CHAILLIE Gilles</b>	<b>Union Départementale des Hauts de Seine</b>
<b>CHAZAUD Françoise</b>	<b>Fédération des Arts, du Spectacle, de l' Audiovisuel</b>
<b>DELIGEY Jean Pierre</b>	<b>Union Départementale de la Gironde</b>
<b>DOSSETTO Gérard</b>	<b>Union Départementale des Bouches du Rhône</b>
<b>DUMANS Jacques</b>	<b>Fédération FO Communication</b>
<b>GAUDY Gabriel</b>	<b>Union Départementale de Paris</b>
<b>GILQUIN Jean Pierre</b>	<b>Union Départementale de l' Isère</b>
<b>GOULM Gilles</b>	<b>Fédération de la Défense</b>
<b>GRASSET Philippe</b>	<b>Fédération des Finances</b>
<b>GROLIER Christian</b>	<b>Fédération des Fonctionnaires</b>
<b>HEBERT Patrick</b>	<b>Union Départementale de la Loire Atlantique</b>
<b>HEINTZ Christiane</b>	<b>Union Départementale du Bas Rhin</b>
<b>HOMEZ Frédéric</b>	<b>Fédération de la Métallurgie</b>
<b>KONIECZNY Jean Baptiste</b>	<b>Union Départementale du Pas de Calais</b>
<b>LAGRUE Pascal</b>	<b>Union Départementale du Rhône</b>
<b>LECOMTE David</b>	<b>Union Départementale de l' Eure</b>

La **FO**rce de l' **inFO****Congrès confédéral de Tours****Membres de la Commission Exécutive Confédérale suite au CCN du 7 février 2015**

<b>LEGAGNOA Serge</b>	<b>Fédération des Employés et Cadres</b>
<b>MARTINI Henri</b>	<b>Fédération des Syndicats du Ministère de l' Intérieur</b>
<b>MEURIS Lionel</b>	<b>Union Départementale du Nord</b>
<b>MORI René</b>	<b>Union Départementale de l' Aveyron</b>
<b>PERCHET Dominique</b>	<b>Union Départementale de la Haute Marne</b>
<b>PERES Eric</b>	<b>Fédération des Cadres</b>
<b>QUILLET Hervé</b>	<b>Fédération de la Chimie</b>
<b>RAGUIN Hubert</b>	<b>FNEC—FP</b>
<b>RUFFIE Dominique</b>	<b>Union Départementale des Yvelines</b>
<b>SAMOUTH Pascal</b>	<b>Union Départementale de la Haute Loire</b>
<b>SERRA Franck</b>	<b>Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics</b>
<b>TECHER Jacques</b>	<b>Fédération de la Pharmacie</b>
<b>TERGLAV Dejan</b>	<b>FGTA</b>
<b>TOTT Alexandre</b>	<b>Union Départementale de la Moselle</b>

**Membres de la Commission des Conflits**

<b>AUBURSIN Laurent</b>	<b>Fédération des Finances</b>
<b>BARNEL Myriam</b>	<b>Union Départementale du Var</b>
<b>DELFAU Patrick</b>	<b>Union Départementale du Lot</b>
<b>DUPAIN Jean Louis</b>	<b>Union Départementale de la Charente Maritime</b>
<b>LAUREAU Franck</b>	<b>Union Départementale de la Côte d' Or</b>
<b>LE RENARD Daniel</b>	<b>Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics</b>
<b>MARY Christian</b>	<b>Union Départementale du Lot et Garonne</b>
<b>PAINCHAN Reza</b>	<b>Union Départementale de la Seine Saint Denis</b>
<b>ROCHARD Catherine</b>	<b>Fédération FO des Services Publics et de Santé</b>
<b>SCHOULLER Ronald</b>	<b>FGTA</b>

## La Force de l' inFO

## U.D.R : Union Départementale des Retraités



## Le mot du Président.

Lorsque j'étais actif, j'étais syndiqué Force Ouvrière. Lorsque l'heure de la retraite a sonné, je savais que mon activité syndicale ne s'arrêterait pas. J'ai donc adhéré à l'Union Départementale des retraités FO du GERS.

Cela me permet de garder le contact avec les militants actifs, avec l' Union Départementale. Je peux mettre à la disposition de notre organisation un peu de mon temps libre.

Retraités ou futurs retraités :

Rejoignez nous !

Régis MARCOU

Pour tout renseignement 05.62.05.57.04

L'UDR est une Association dite Loi 1901.

## Son Bureau est composé de :

Régis MARCOU : Président

Madeleine SIGNES : Secrétaire

Camille GAUTHE : Trésorier

Catherine HECQUET : Membre actif SPS

Union Départementale des Retraités Force Ouvrière du Gers  
4 passage Tourterelle  
32000 AUCH



Bulletin d'adhésion à retourner à l'Union Départementale FO 32

4 passage Tourterelle

32000 AUCH

**NOM**

**Prénom**

**Adresse**

**Tél :**

**Mail**

Salarié / Demandeur d'emploi / Retraité (rayer la mention inutile).

Si vous êtes salarié, nom de l'entreprise :

Je souhaite adhérer au Syndicat Force Ouvrière.

Date

Signature